

Dossier reçu au service vie scolaire le :

Passage en commission le :

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

DEMANDE DE DEROGATION

Enfant

NOM..... Prénom :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : Commune de naissance :

Adresse : Au domicile du responsable légal 1 Au domicile du responsable légal 2

Demande de dérogation

Ecole de secteur :

Ecole demandée :

Niveau de classe 2022/2023 :

Nom et lieu de l'établissement fréquenté précédemment :

Responsables légaux de l'enfant

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve)
 Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

Responsable légal 1 ayant la garde de l'enfant : Mère Père Autre

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone du domicile Téléphone portable.....

Email..... @.....

Profession.....

Nom employeur..... Tél travail.....

Responsable légal 2 ayant la garde de l'enfant : Mère Père Autre

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone du domicile Téléphone portable.....

Email..... @.....

Profession.....

Nom employeur..... Tél travail.....

Eléments explicatifs

Votre enfant sera gardé sur l'année 2022/2023 par :

- **Avant l'école :**
 famille assistante maternelle services municipaux autre préciser :
.....
 - **Pause méridienne :**
 famille assistante maternelle services municipaux autre préciser :
.....
 - **Après l'école**
Précisez : de 16h30 à 17h30 et/ou après 17h30 (entourez vos besoins)
 famille assistante maternelle services municipaux autre préciser :

LES JUSTIFICATIFS A FOURNIR SYSTEMATIQUEMENT :

Pour toutes demandes :

- **Un courrier motivant votre demande**
 - **La copie du livret de famille (parents + enfants)**, ou un extrait de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité légale datant de moins de trois mois.
 - **Un justificatif de domicile** : une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture eau).
 - **Pour les parents divorcés**, une copie du justificatif de garde de l'enfant (ou du jugement de divorce) ou, **pour les personnes séparées** (en instance de divorce), une attestation des deux parents justifiant de leur accord à cette inscription ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité.
 - **Un certificat de radiation** si l'enfant est déjà scolarisé

Pour une demande en raison de la garde par un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) et déclaré(e) ou un(e) employé(e) déclaré(e). UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE

- ✓ Contrat de travail avec l'assistante maternelle indiquant le numéro d'agrément avec la date du contrat
 - ✓ Dernier bulletin de salaire de l'assistante maternelle
 - ✓ Les périodes de garde et la date de début de celle-ci
 - ✓ Dernier bulletin de salaire des du(des) responsable(s) légal(aux) de l'enfant

Pour une demande en raison de la garde par un parent proche (grands-parents, oncles et tantes). Demande recevable uniquement si les deux parents travaillent.

- ✓ Attestation de travail des 2 employeurs
- ✓ Dernier bulletin de salaire du(des) responsable(s) légal(aux) de l'enfant
- ✓ Attestation sur l'honneur de garde pendant les temps périscolaires, signée par le membre de la famille assurant la garde,
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois du membre de la famille assurant la garde,

Tout dossier incomplet sera retourné sans être traité

Le service ne fait pas de photocopies

A....., le.....

Signature du ou des représentants légaux
suivie de la mention manuscrite :
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des
renseignements ci-dessus »

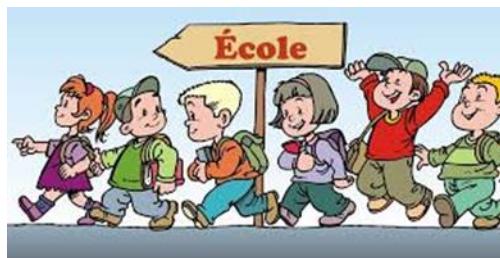
Je certifie.....

Signature du Représentant 1 :

Signature du Représentant 2 :

A l'issue de l'étude de votre demande :

- **En cas d'acceptation**, un certificat d'inscription vous sera adressé à votre domicile. Il vous permettra de procéder à l'inscription définitive, auprès du directeur ou directrice de l'école.
- **En cas de refus**, un courrier vous sera adressé à votre domicile. Ce dernier vous précisera l'école de secteur et vous invitera à recontacter le service Education pour finaliser l'inscription.



Le dossier complété, signé et accompagné des pièces justificatives est à déposer ou à renvoyer à :

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE
Mairie de Saint-Chamond
Avenue Antoine Pinay
42400 Saint-Chamond
education@saint-chamond.fr
Tél : 04 77 31 05 28